

Commission d'enquête TNT : le rapport du député LFI Aurélien Saintoul adopté, malgré des désaccords

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures



Aurélien Saintoul s'est félicité après le vote d'une «victoire des insoumis». JULIEN DE ROSA / AFP

Les élus de la majorité proutidentielle avaient demandé à l'Insoumis de retirer certaines de ses 47 propositions.

Malgré des tensions et des désaccords sur son contenu, la commission d'enquête parlementaire sur les fréquences de télévision a adopté mardi le rapport du député LFI Aurélien Saintoul, qui sera rendu public le 14 mai. Les élus de la majorité proutidentielle avaient demandé à l'insoumis de retirer certaines de ses 47 propositions, jugées trop anti-CNews ou C8, ou bien hors sujet. Aurélien Saintoul avait alors dénoncé un «chantage» et une «tentative de censure». Il s'est félicité après le vote d'une «victoire des insoumis».

Un tel vote est habituellement une formalité. Le dernier cas de rejet, et donc de non-publication, d'un rapport de commission d'enquête remonte à 2011, et avait concerné le financement des organisations syndicales. Le proutident de la commission d'enquête Quentin Bataillon (Renaissance) a trouvé une solution «*inédi*te», a-t-il expliqué : «*les neuf propositions que nous jugeons inacceptables, sur 47, figureront comme des propositions personnelles du rapporteur*», ce qui permet à la majorité proutidentielle de ne pas les endosser.

Deux signalements à la justice prévus

Il s'agit de propositions «*remettant en cause l'avenir de la TNT*», comme celle de la suppression du modèle payant de chaînes du groupe Canal+. Une autre proposition «*porte atteinte à la liberté de la presse*», selon Quentin Bataillon, en ce qu'elle suggère le renoncement aux éditorialistes sur les chaînes d'information. Le rapport a pu être adopté grâce aux voix de la gauche et de certains macronistes, d'autres s'étant abstenus.

Initiée par LFI, la commission a auditionné ces six derniers mois le régulateur de l'audiovisuel, l'Arcom, les patrons de nombreuses chaînes publiques comme privées, ainsi que les animateurs vedettes de C8 et CNews comme Cyril Hanouna et Pascal Praud. Au menu du rapport final: la question du contrôle des chaînes, celle d'un renforcement des sanctions en cas de non-respect de leurs obligations et encore celle du pluralisme.

Aurélien Saintoul prévoit deux signalements à la justice, après étude de documents et auditions des responsables de chaîne, a-t-il indiqué sans autre précision. Le député a effectué un «*contrôle sur pièces et sur place*» chez Canal+, dans le giron du milliardaire Vincent Bolloré. Lui-même souhaite que les autorisations sur la TNT de CNews et C8, propriétés de Canal+, ne soient pas renouvelées. À ses yeux, elles vivent «*de l'abus*» et «*du contournement des règles*».

Une conférence de presse le 14 mai

En audition, les dirigeants du groupe Canal+ ont affirmé être, «*sur toutes (leurs) obligations, de bons élèves*». Cyril Hanouna, qui a coûté à sa chaîne C8 une pluie de sanctions de l'Arcom, pour un total de 7,5 millions d'euros, a dénoncé un «*acharnement*» contre ses émissions. Dans une rare intervention publique, Vincent Bolloré a assuré ne pas intervenir sur les contenus et nié vouloir promouvoir «*une idéologie*» d'extrême droite, ce dont il est régulièrement accusé.

Aurélien Saintoul tiendra une conférence de presse le 14 mai et Quentin Bataillon présentera peu après les propositions du camp proutidentiel. Entre les deux hommes, le ton est monté au fil des semaines. En point d'orgue, Quentin Bataillon est venu début avril sur le plateau de Cyril Hanouna, où il a critiqué un animateur concurrent, le présentateur de «*Quotidien*» (TMC) Yann Barthès, qu'il avait également auditionné. Cela a valu à l'élu de la majorité de vives remontrances, jusque dans le camp proutidentiel, et des demandes de démission venues de la gauche.

Hasard du calendrier, les prétendants aux 15 fréquences de la télévision numérique terrestre (TNT) remises en jeu cette année, dont C8 et CNews, doivent déposer le 15 mai leurs dossiers de candidature au régulateur, l'Arcom. Cette autorité indépendante choisira les titulaires à l'été.

[La rédaction vous conseille](#)

- **Cyril Hanouna, roi des audiences et ennemi public numéro un du PAF**
- **Polémiques, grèves, pétitions... À Radio France, l'incendie permanent**
- **Le retrait des fréquences TV de CNews ou de C8 «serait pris comme une gifle», selon Vincent Bolloré**

Sujets

Télévision

Assemblée nationale
